

## Smart in Progress (SIP) : Adoption des nouveaux thèmes pour 2020-2021

En vue de l'orientation des travaux menés dans le cadre de SIP 2020-2021, chaque sociétaire est amené à exprimer ses priorités de thèmes de travail.

4 groupes de travail seront organisés sur la période 2020-2021 en France et en Belgique.

- La thématique “**Penser et agir pour l'égalité**” est prolongée pour une nouvelle année et sera binationale.
- Pour information, la thématique “**Mutualiste, redistributif, solidaire : un modèle économique viable ?**” est prolongée pour une nouvelle année en France.

Voici les thèmes pour lesquels le Conseil d'administration vous demande une priorisation. Il vous propose de classer les thèmes suivant l'ordre de préférence dans lequel vous souhaiteriez les voir traiter sur cette période :

- **Thème 1 : L'accompagnement** : Au-delà d'un accompagnement pour utiliser les outils Smart et participer à la vie de la coopérative, quelle proposition d'accompagnement chez Smart pour VOS projets ? Quels besoins, quelles attentes ?
- **Thème 2 : Le projet politique** : c'est inscrit dans nos statuts : au-delà de proposer des services et de répondre aux besoins des sociétaires, Smart porte un projet politique. Quels sont les contours de ce projet ? Que doit-il permettre ? Comment être moteur du changement du monde du travail ? Doit-il être un moyen ou une des fins du projet ? La priorité doit-elle être donnée aux seules questions qui touchent les sociétaires ou doit-on avoir plus d'ambition en termes de transformation sociale, et laquelle ?
- **Thème 3 : Un nouvel horizon post-crise sanitaire** : Que les impacts soient conséquents ou plus légers la crise sanitaire questionne nos trajectoires et notre avenir. Comment accéder à plus de résilience face à ces phénomènes ? À quel rebond sommes-nous invité-es ? Comment nos pratiques vont / doivent évoluer ? Quels impacts sur notre usage de la coopérative ? Et plus globalement sur notre vision de la coopération ?
- **Thème 4** : Au sein de la communauté Smart, **les salarié-es de l'équipe mutualisée ont-ils et elles une place spécifique ?** La coopérative amène à questionner les places de chacun-e au sein d'un même outil de travail et pour un projet commun qui assure pérennité et développement. Comment faire en sorte d'avancer collectivement, de participer ensemble en respectant les quotidiens de chacun-e ? Quelles pratiques pouvons-nous développer dans le management, dans les échanges entre sociétaires ? Quelles attentes communes et quelles réciprocités ? Quel rôle peut avoir l'école de la coopération dans l'accompagnement de ces démarches ? »